

# 3. PARVIENDRONS-NOUS À FAIRE PROFITER TOUT LE MONDE DE LA RÉVOLUTION DE L'IA ?



---

## *Nombre de spécialistes, soucieux des conséquences socio-économiques de la révolution de l'intelligence artificielle par rapport aux autres révolutions industrielles du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles, se posent la question suivante : « Et si c'était différent, cette fois-ci ? ».*

---

Certes, cette révolution pourrait être une *destruction créatrice* au sens schumpétérien, synonyme de revenus plus élevés, de meilleure qualité de vie pour tous et de création de nouveaux emplois encore inconnus, remplaçant ceux que l'automatisation fait disparaître. Mais elle pourrait aussi tourner à la *création destructrice*, annonciatrice du chômage de masse ou de la perte de contrôle sur les processus de prise de décision. Tout dépendra de la rapidité et de l'ampleur du développement et de la diffusion des technologies d'intelligence artificielle, un point sur lequel les experts sont loin de s'accorder. Les décideurs doivent investir plus de ressources pour développer une meilleure compréhension de la notion même et de la dynamique de la révolution de l'IA. En outre, la capacité des sociétés et des villes à faire de la révolution de l'IA une *destruction créatrice*, et à faire profiter de ses avantages le plus grand nombre, dépend principalement de la manière dont les sociétés réagissent, à titre individuel et collectif.

La technologie n'est en aucun cas le fruit du destin, au même titre que les choix institutionnels ont leur importance. Pour faire en sorte que tous puissent profiter de la révolution de l'IA, il convient de mettre en place des réformes, de repenser la sécurité sociale, les mécanismes de redistribution, ainsi que les systèmes d'éducation et de développement, afin de permettre des transitions professionnelles reproductibles et viables. Des cadres politiques et réglementaires nécessiteront également un rééquilibrage afin de préserver les plus vulnérables de l'exclusion socioéconomique, d'empêcher la discrimination algorithmique et les abus en matière de vie privée, afin de garantir le contrôle et la responsabilité, mais aussi pour éviter une exacerbation des inégalités en matière de richesse et d'opportunités.

Pour débattre des défis de la gouvernance à l'ère de l'IA, Geoffrey Delcroix de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) présente un scénario prospectif sur la ville française de Lille en 2027, qui a récemment mis en place un chatbot civique alimenté par l'Intelligence artificielle. Dans un deuxième article, Geoffrey présente différents scénarios novateurs de gouvernance des données que les municipalités pourraient adopter, afin de profiter des bienfaits de la révolution du Big Data en trouvant le bon équilibre entre intérêts publics et privés. Yves-Alexandre de Montjoye interroge en profondeur la question de la protection de la vie privée posée par l'essor des algorithmes d'apprentissage machine. Il s'intéresse notamment aux limites des techniques de désidentification à l'ère de ces algorithmes qui permettent d'établir des corrélations massives à grande échelle et souligne des

solutions possibles, basées sur une approche axée sur le respect de la vie privée dès la conception.

Avec Laurent Alexandre, nous abordons la question de la géopolitique de l'IA, analysant les dynamiques des puissances mondiales, la nouvelle situation de concurrence entre l'Europe, l'Amérique et l'Asie et les méthodes de gouvernance et de réglementation. Ensuite, Samer Hassan et Primavera de Filippi débattent des défis associés à l'omniprésence grandissante des algorithmes au cœur du processus de gouvernance. Comme nous comptons de plus en plus sur les plateformes numériques pour vivre, travailler et socialiser, le code utilisé pour faire fonctionner ces programmes devient la nouvelle loi. Il forme un nouveau système de réglementation qui nous affecte tous au quotidien. Et à mesure que l'autonomie de ces algorithmes se développe avec la montée en puissance de l'apprentissage automatique, des risques d'un nouveau genre émergent en matière d'équité et de justice des processus. La conception d'algorithmes devient un processus politique par lequel nous devons intégrer et adapter nos valeurs dans le code.

Andy Palanisamy s'intéresse à la dynamique et aux écueils du processus d'adoption des véhicules autonomes en tant que réponse aux impératifs mondiaux en matière de mobilité. S'il prône une approche réaliste, dépourvue de toute surévaluation de la contribution des véhicules autonomes aux systèmes de transport en masse, Andy affirme que les villes constituent un environnement idéal pour ces voitures. En effet, la densité urbaine, couplée à la maturité des plateformes de covoiturage, pourrait favoriser l'essor de solutions de mobility-as-a-service.

Enfin, aux côtés de Roland Ries, maire de Strasbourg, nous examinons de quelle façon les villes peuvent accompagner la montée en puissance des nouvelles plateformes numériques basées sur des algorithmes et relever les défis associés. Très pragmatique, il préconise une approche équilibrée où les villes agissent en étroite collaboration avec les collectivités territoriales en vue d'atténuer les effets néfastes de la déréglementation, tout en tirant le meilleur parti de ces nouveaux services partagés, afin de répondre plus efficacement aux attentes des citoyens, notamment en matière d'emploi et de pouvoir d'achat.

---

**Nicolas MIALHE**  
Coordinateur

---